

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



**EXTRAIT**  
du  
**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX et le jeudi 05 mai à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 29 avril 2022, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.**

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 29 avril 2022
Nombre de présents	33	
Nombre de pouvoirs	2	Date de l'affichage : 11 mai 2022
Suffrages exprimés	34	

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Didier ZARZUELO.

**ABSENTS ET EXCUSES :**

M. Benoît LAMIABLE, M. Bruno JANOT.

**POUVOIRS :**

M. Benoît LAMIABLE, a donné pouvoir à Mme Martine ERIDIA,  
M. Bruno JANOT, a donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Fanny MESPLET.

**OBJET : GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER :  
DESIGNATION DES DELEGUES**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-33,

**VU** la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Village Landais Alzheimer et notamment ses articles 18 et 19 relatifs à la composition de l'assemblée générale et du conseil d'administration,

**VU** la délibération n°20200924-3 en date du 24 septembre 2020 relative à la désignation des délégués de la ville de Dax au sein du GIP Village Landais Alzheimer.

**CONSIDERANT** qu'il est opportun, pour rendre plus efficiente la représentation de la ville de Dax, de procéder à une nouvelle désignation des représentants de la ville de Dax au sein du groupement,

**CONSIDERANT** qu'il convient donc de désigner un représentant titulaire ainsi qu'un représentant suppléant afin de siéger au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration du groupement,

**CONSIDERANT** qu'il convient donc, après appel de candidatures, de procéder aux opérations de vote, le cas échéant à main levée sur décision à l'unanimité du Conseil municipal,

**SUR PROPOSITION DE M. DUBOIS Julien, Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR, 6 ABSTENTIONS, celles de M. Yves LOUMÉ, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO, M. Bruno JANOT (ayant donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ), M. Didier ZARZUELO et 1 NON PARTICIPATION AU VOTE, celle de Mme Axelle VERDIERE BARGAOU,**

**DECIDE** de procéder à un vote à main levée,

**DESIGNE** Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE en tant que membre titulaire et Mme Gisèle CAMIADE en tant que membre suppléant, afin de siéger au sein du Groupement d'Intérêt Public Village Landais Alzheimer.

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
pour copie conforme,**

A blue ink signature of Julien Dubois, written over a circular official stamp of the commune of Dax.

Julien DUBOIS  
Maire de Dax  
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »